



## Rapport d'activité 2024



**Association forestière valaisanne**

Avenue de Tourbillon 36D, 1950 Sion  
T 027 552 00 44 – [foret@foretvalais.ch](mailto:foret@foretvalais.ch)  
[www.foretvalais.ch](http://www.foretvalais.ch)





**Olivier Turin**  
Président de *Forêt Valais/*  
*Walliser Wald*

Chers lecteurs, amis et partenaires de *Forêt Valais/Walliser Wald*,

La photo de la page de garde vous permet de constater le travail acharné fourni par nos équipes forestières au cours de cette année 2024, marquée par un grand nombre de catastrophes naturelles. Cette période difficile démontre une fois de plus l'importance capitale de la fonction protectrice de nos forêts.

Nous devons toutefois veiller à ne pas sous-estimer l'importance globale de la gestion de nos forêts valaisannes. Il est essentiel de ne pas se cantonner à leur fonction protectrice uniquement en période de catastrophes ou lorsqu'elle est mise en avant lors d'événements majeurs. Soutenir la mission des forêts en tout temps, et pas seulement leur rôle protecteur, est primordial. L'entretien et la valorisation de nos forêts sont des responsabilités partagées par tous et doivent être considérés comme des priorités absolues par le monde politique. Nos forêts jouent un rôle essentiel pour notre environnement et notre qualité de vie.

Derrière l'entretien et la valorisation des différentes fonctions de nos forêts, il y a tous les professionnels qui y œuvrent. Il est de la responsabilité de les soutenir, de leur offrir des formations et des informations pour qu'ils restent toujours à la pointe dans leur métier et conservent des compétences de haut niveau.

En tant que comité, notre mission est de défendre les intérêts des propriétaires forestiers. Pour cette année 2025, nous mettons un accent particulier sur la gestion de la thématique «forêt-gibier» qui pose de nombreux défis à la gestion forestière et met en péril la durabilité et la fonction protectrice de nos forêts en termes de rajeunissement et d'adaptation aux dérèglements climatiques.

Ensemble, continuons à œuvrer pour la protection et la valorisation de nos forêts valaisannes tout en garantissant la sécurité de chacun. Le comité de *Forêt Valais/Walliser Wald* vous remercie de votre engagement et de votre soutien.

## Sommaire

Le mot du président	3
Rétrospective	4
Formation professionnelle	6
Formation continue	8
Projets	10
Convention collective de travail	14
Comptes et bilans 2024	16
Organisation	20

**Vous trouverez ici une brève rétrospective forestière suisse de quelques événements importants de 2024 ayant influencé les activités des propriétaires forestiers valaisans.**



© Lambert Zufferey

## La situation météorologique 2024 en Valais

En 2024, le Valais a connu une météo particulièrement instable, avec des températures au-dessus des normales, rendant l'année l'une des plus chaudes jamais enregistrées. Parallèlement, des précipitations abondantes ont touché le canton, en particulier en avril et en septembre. Après des années de sécheresse, les pluies ont permis de reconstituer des réserves hydriques et donner un répit à nos arbres malmenés par le changement climatique.

Le mois de juin a été marqué par des crues dévastatrices. Les orages violents qui ont frappé le canton en fin de mois couplés à la fonte des neiges ont entraîné d'importantes inondations, notamment après les fortes pluies des 21 et 29-30 juin. Ces crues ont causé des dégâts considérables.

## Progression du bostryche en Suisse

En 2023, la Suisse a enregistré une augmentation d'environ 8% des exploitations forcées en été dues au bostryche, totalisant 436 563 m<sup>3</sup> de bois abattus. Le nombre de foyers d'infestation a également progressé de 14%, atteignant 9 493 foyers. Le volume total de bois d'épicéa infesté a augmenté d'environ 10%, s'élevant à 713 210 m<sup>3</sup> cette année-là. Cette situation a

particulièrement touché les cantons de Vaud, Neuchâtel et Soleure, épargnant heureusement le Valais. La situation ne s'est guère améliorée en 2024. Dans le canton de Vaud, le nombre d'arbres abattus a été multiplié par 10 entre 2021 et 2024, illustrant l'ampleur de l'infestation. Lignum Vaud a lancé une campagne pour une meilleure valorisation du bois bostryché. En effet, le bois infesté présente une coloration bleutée due à un champignon, mais cette teinte n'affecte pas la capacité mécanique du bois, qui reste utilisable dans la construction.

## Prise de position commune au sujet du thème « forêt-gibier »

En août 2024, quatre associations (ForêtSuisse, la Société forestière suisse, le groupe suisse de sylviculture de montagne et les propriétaires forestiers bernois) ont rédigé une prise de position commune sur la menace que représente la pression excessive des ongulés (chevreuils, cerfs, chamois), qui empêche le renouvellement naturel des forêts, particulièrement en montagne.

Elles demandent des actions concrètes et coordonnées de la part de tous les acteurs impliqués. Parmi les solutions proposées figurent une meilleure régulation des ongulés, un soutien accru aux chasseurs, une sensibilisation du public à l'importance de la chasse, et des aménagements pour réduire l'impact des loisirs et de l'agriculture sur les habitats forestiers. La Confédération et les cantons doivent adapter la réglementation et mettre en place un suivi national standardisé du rajeunissement forestier. De plus, le rôle des grands prédateurs doit être pris en compte pour leur contribution naturelle à la régulation des populations d'ongulés.



## Crédit d'engagement de 70 millions pour la forêt suisse

Lors de la session d'automne 2024, le Parlement a décidé d'allouer 70 millions de francs sur les quatre prochaines années pour la mise en œuvre de la motion « Forêt. Une adaptation rapide au changement climatique est urgente » du conseiller aux États Daniel Fässler. La tranche annuelle de 17,5 millions de francs a été intégrée au budget 2025, contrairement à la proposition du Conseil fédéral. Ces fonds seront principalement destinés au renforcement de la forêt de protection, à des mesures de promotion de la biodiversité en forêt, ainsi qu'à l'entretien et à la gestion forestière.

Avec le refus de la Loi cantonale sur le Climat, le budget cantonal nécessaire pour accéder aux fonds de la motion Fässler nous échappe malheureusement.



**Formation**

## Formation professionnelle

À la rentrée des classes en août 2024, nous avons 47 apprentis forestiers-bûcherons CFC dans le Valais romand (dont deux forestières-bûcheronnes) et 25 apprentis forestiers-bûcherons CFC (dont une forestière-bûcheronne) dans le Haut-Valais. Le nombre d'apprenti reste par conséquent stable sur le long terme.

### Valais romand

Une grande classe de 21 apprentis a débuté en automne 2024. Cela compense quelque peu la petite classe de 12 apprentis en 3<sup>e</sup> année. Globalement, le nombre d'apprentis CFC reste stable.

### Haut-Valais

Avec 10 apprentis en première année d'apprentissage dans le Haut-Valais, le nombre d'apprentis reste stable. Les apprentis suivent les cours de l'école professionnelle à Brig. Les cours interentreprises et les examens finaux sont organisés conjointement avec Berne.

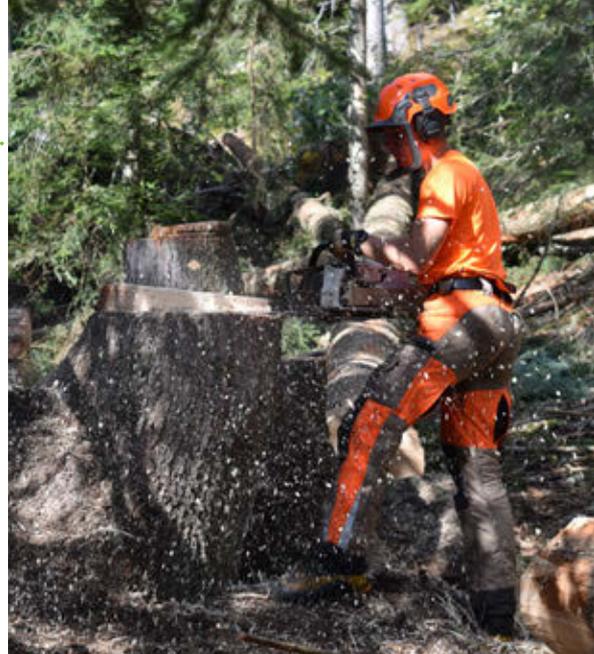
### EvalPro : plus de fonctionnalités et d'utilisateurs

Après avoir introduit ces dernières années la possibilité d'évaluer les cours interentreprises (CI) au moyen de la plateforme EvalPro, les fonctionnalités de cet outil ont été étendu. En 2024, le Valais romand a testé l'évaluation semestrielle en entreprise. En effet, les entreprises doivent évaluer leurs apprentis à la fin de chaque semestre sur leurs progrès et leur comportement. EvalPro permet de remplir aisément les formulaires. Les formateurs en entreprise ont également accès au plan de formation. Ceci leur permet un meilleur suivi de toute la matière qui doit être pratiquée en entreprise. Les retours d'expériences furent très positifs et quelques idées d'améliorations proposées ont pu être intégrées.

Afin de répondre aux attentes des futurs utilisateurs (formateurs en entreprises, employeurs, apprentis, moniteurs et chef de CI) et de garantir la protection des données, les chargés de formation forestière romand ont décidé de poursuivre le développement de la plateforme. L'ORTRA Forêt Suisse et l'OFEV ont accepté de soutenir ce projet pour le porter, à terme, au niveau national. Fort de ces soutiens, la plateforme a pu dans une première étape évoluer en automne 2024 vers une plateforme romande. Ainsi, il est possible de gérer des classes composées d'apprentis de plusieurs cantons et d'avoir une base de données commune pour les chefs de cours et moniteurs.

La plateforme étant disponible également en allemand et en italien grâce à ce projet, le Haut-Valais a montré un fort intérêt pour cette solution et a rejoint la plateforme dès la rentrée 2024-2025. Un premier test avec la version allemande de cet outil a été réalisé lors du cours interentreprise A dans le Haut-Valais.

Les rôles et les droits de chaque utilisateur ont été définis dans EvalPro. Ainsi, les apprentis et leurs responsables légaux peuvent consulter à tout moment leurs évaluations pour constater leurs points forts et leurs lacunes afin d'améliorer leurs compétences. Les moniteurs ont accès aux évaluations de leur groupe et le chef de cours à ceux de l'ensemble de la classe. Le chef expert peut accéder aux notations pour les intégrer aux notes d'expérience en fin d'apprentissage et le commissaire de branches peut consulter les dossiers des apprentis dont il est responsable. Cet outil permet de garantir un suivi régulier des formateurs qui doivent maintenant s'habituer à consulter et compléter régulièrement les évaluations semestrielles permettant d'améliorer la qualité des notes d'expérience en entreprise. Ainsi équipée, la branche forestière pourra garantir des places d'apprentissage avec un suivi régulier des jeunes en formation montrant une image dynamique et à la pointe de l'innovation.



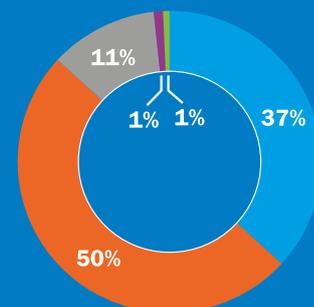
ENQUÊTE AUPRÈS  
DU PERSONNEL  
FORESTIER

### Un métier-passion, source de motivation

Les résultats de l'enquête montrent clairement que **87%** des répondants considèrent leur métier comme une passion, qu'ils soient du Haut-Valais ou du Bas-Valais. La diversité des tâches (mentionnée par **72%** des participants), la possibilité de travailler en extérieur (**68%**), l'esprit d'équipe (**64%**) et la prise rapide de responsabilités (**59%**) figurent parmi les principaux facteurs d'attractivité.

#### Aimez-vous votre travail ?

- Passionnément
- Beaucoup
- Neutre
- Pas trop
- Pas du tout





## Les cours interentreprises de 2024

Vous trouvez dans le tableau ci-dessous la répartition des différents cours pour l'année 2024 :

Cours interentreprises Valais romand	Lieux	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Glovelier (JU)	28 octobre-08 novembre 2024
Cours B (bûcheronnage 2)	Estavayer-le-Lac (FR)	13-24 janvier 2024
Cours C (débardage)	Morgins (VS)	07-18 octobre 2024
Cours D1 (sylviculture 1)	Dents-du-Midi / Monthey	29 avril-08 mai 2024
Cours D2 (sylviculture 2)	Orsières	17-26 juin 2024
Cours E (génie forestier)	Zorèyè / Crans	02-11 septembre 2024
Cours F1 (premiers secours 1)	Sion	06 octobre 2024
Cours F2 (premiers secours 2)	Orsières	26 avril 2024
Cours G (accès terrain difficile)	Saxon	19 septembre ou 26 septembre ou 03 octobre 2024 ou 10 octobre 2024
Examens intermédiaires	Vallon	07 juin 2024
Examens finaux	Vernamiège / Vex	Fin mai et début juin 2024

Cours interentreprises Haut-Valais	Lieux	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Reckingen	26 août-06 septembre 2024
Cours B (bûcheronnage 2)	Kirchberg BE	08-19 janvier 2024
Cours C (débardage / câblage)	Sangernboden BE	26 août-06 septembre 2024
Cours D1 (sylviculture 1)	Lyss BE	10-14 juin 2024
Cours D2 (sylviculture 2)	Faulensee und Sigriswil	28 mars 2024
Cours D3 (sylviculture 3)	Guttannen	21-24 août 2024
Cours D4 (sylviculture 4)	Belp	06-09 août 2024
Cours D5 (sylviculture 5)	Steffisburg	07 février 2024
Cours E (génie forestier)	Sangernboden	24-28 juin 2024
Cours F (premiers secours)	Wimmis	20-21 mars 2024
Cours G (terrain difficile et grimpe)	Wimmis	2 jours en mai / juin 2024
Préparation examen finaux	Loèche	16 février et 24 mai 2024
Examens finaux	Divers lieux	Février, mars et juin 2024

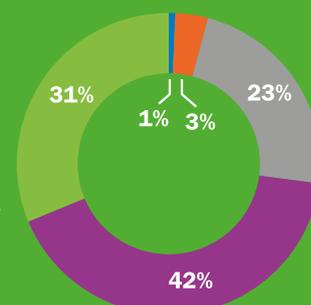
### ENQUÊTE AUPRÈS DU PERSONNEL FORESTIER

#### Un esprit d'équipe hors du commun

Les relations avec les collègues jouent un rôle essentiel pour **78%** des forestiers interrogés, jugées plus importantes que celles avec la hiérarchie. La charge physique et les dangers du métier sont généralement acceptés : seuls **4%** des répondants considèrent ces aspects comme une raison de quitter la profession. Pour certains (**31%**), les efforts physiques sont même perçus comme valorisants.

#### La charge de travail physique est-elle supportable ?

- Pas supportable
- Difficilement supportable
- Neutre
- Très supportable
- Totalement supportable



## Formation continue

Le Service des forêts, de la nature et du paysage (SFNP) a soutenu financièrement les cours de formation continue qui correspondent à leurs objectifs. Les autres cours sont facturés aux prix coûtants aux entreprises qui forment leurs collaborateurs.

### Formation continue Valais romand

Sept formations d'une durée d'une demi-journée à six jours ont été organisés dans le Valais romand totalisant 80 journées de formation continue. En collaboration avec le SFNP, un cours sur les feux de forêt a été organisé à l'intention des responsables de triage ou de région. Les participants ont pu voir ou revoir les mécanismes de la propagation du feu, le fonctionnement du service du feu et entendre le récit des personnes qui ont vécu l'incendie de forêt de Bitsch. La présentation du matériel des pompiers de Sierra a apporté un aspect pratique à cette formation.



Cours	Lieux	Dates	Participants	Organisation
Premiers secours en forêt <sup>1</sup>	Crans	24.05.2024	20	FV/ Air Glacier
Terrain difficile niveau 1 TED 1 <sup>1</sup>	Saxon	25.01/ 21.10.2024	5	FV/ Alkana
Terrain difficile niveau 2 TED 2 <sup>1</sup>	Saxon	29.10.2024	4	FV/ Alkana
Refresh TED 1 <sup>1</sup>	Saxon	28.10.2024	3	FV/ Alkana
Accès et travail sur arbres niveau 1	Saxon	17-20.06.2024	5	FV/ Alkana
Nacelle	Evionnaz	23.02.2024	2	FV/ Alkana
Management et innovation	Divers sur Vaud	6 jours	1	FV/ CFPF
Refresh accès et secours sur fût	Troistorrents	23.04.2024	5	FV/ Alkana
Incendie de forêt: Cours pour administration	Sierre	11.06.2024	30	FV/ Divers intervenants

FV: Forêt Valais / CFPF: Centre de formation professionnelle forestière / <sup>1</sup> Organisé avec le soutien du SFNP

### Formation continue Haut-Valais

Six cours ont été organisés dans le Haut Valais romand totalisant 82 journées de formation continue. Un chargé de santé et sécurité au travail d'un bureau de consultance a informé les participants sur les bonnes pratiques pour ménager sa santé et faire durer sa carrière en forêt. Le centre de sylviculture de montagne a donné une journée de cours sur les soins aux jeunes forêts de montagne en y intégrant les réflexions sur l'impact du changement climatique. Les participants ont pu mettre en pratique les enseignements dans les forêts de Grüeb und de Waldmatta au-dessus de Brig.

Cours	Lieux	Dates	Participants	Organisation
Ergonomie <sup>1</sup>	Viège	28.11.2024	10	FV/ Schnydrig Consulting
Cours OACP	Glis	22.03.2024	12	FV/ Valdienst
Soins aux jeunes forêts de protection <sup>1</sup>	Brigue-Glis	30.09.2024	14	FV/ CSM
Accès et travail sur arbre niveau 2	Ried-Brigue/ Naters	3-4-5.04.2024	6	FV/ anseilen.ch
Incendie de forêt: Cours pour administration	Sierre	18.06.2024	18	FV/ divers intervenants
Refresh démontage d'arbre à l'hélicoptère	Rarogne	15.04.2024	22	FV/ Air Zermatt/ anseilen.ch

FV: Forêt Valais / CSM: Centre de sylviculture de montagne / <sup>1</sup> Organisé avec le soutien du SFNP



### Cours de maniement de la tronçonneuse

L'ordonnance de la formation des apprentis paysagistes a été révisée. Le plan de formation comprend maintenant deux jours de formation pour les travaux à la tronçonneuse à la place d'un jour et demi. Les cours se feront dorénavant au printemps à la place de l'automne, ce qui explique qu'il n'y a pas eu de cours en 2024 pour ces apprentis.

Pour les différents professionnels, la demande pour des cours de maniement de tronçonneuse reste soutenu puisque nous avons formé 61 personnes sur deux jours, dont 14 dans le Haut-Valais. 13 autres personnes ont suivi un cours de Refresh sur la thématique d'une durée d'une journée de formation.



**Communi-  
cation et  
projets**

Outre l'organisation de cours pour la formation professionnelle et la formation continue, l'association *Forêt Valais* mène des actions de communication ciblant le grand public afin de faire connaître les prestations de la forêt et le travail des forestiers et s'engage à défendre les intérêts des propriétaires. De plus, *Forêt Valais*, au travers de différents projets, agit pour une meilleure gestion forestière et utilisation des produits forestiers. Finalement, *Forêt Valais* assume plusieurs mandats dans ses domaines de compétences.

### Premier projet de ForêtClimat Valais financé

Quinze mois après sa création, l'association ForêtClimat Valais est fière de mettre en oeuvre son premier projet: la réhabilitation du hêtre dans le massif forestier de Planfi, à Leytron. Ce projet, soutenu par une entreprise locale, marque un premier pas concret pour répondre aux défis posés par les changements climatiques aux forêts du canton.



Les forêts valaisannes sont particulièrement touchées par les effets du réchauffement climatique. Les sécheresses récurrentes et les températures extrêmes perturbent leur équilibre, affaiblissant les arbres et ralentissant leur régénération. Les pins, par exemple, souffrent depuis plus de vingt ans sur les côtes entre Martigny et Brig. Pourtant, une grande partie de ces forêts ne bénéficie d'aucune aide publique. C'est pourquoi ForêtClimat Valais s'engage à soutenir ces écosystèmes en faisant appel à des fonds privés. Grâce à cette approche, l'association peut concrètement mettre en oeuvre des projets tels que celui de Planfi, qui bénéficie de l'engagement d'un sponsor local.

Le projet de réhabilitation de Planfi se déroule sur une surface de 18 hectares et vise à introduire et protéger des hêtres, une essence mieux adaptée aux conditions climatiques futures. Bien que le hêtre ait été historiquement présent dans la région, il a disparu de certaines zones, principalement à cause de la surexploitation et des dommages causés par le gibier. Pour restaurer cette espèce, des protections biodégradables seront installées pour préserver les jeunes arbres des dents du gibier, et des faines seront récoltées sur des hêtres génétiquement présents pour être disséminées dans le massif. Ce travail s'inscrit dans un plan de gestion à long terme pour assurer la durabilité de la forêt face aux futurs défis climatiques.

ForêtClimat Valais peut réaliser ce projet grâce à la générosité de son premier sponsor, l'entreprise valaisanne Buchard Voyages, qui soutient ce projet à hauteur de 6000 francs pour les trois prochaines années. Un exemple inspirant de l'engagement local pour la préservation des forêts et de l'environnement.

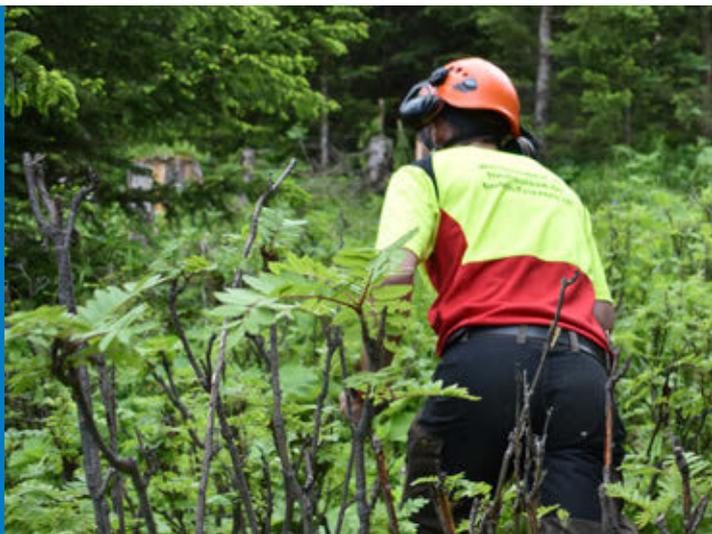
En plus de ces actions sur le terrain, ForêtClimat Valais tient ses partenaires et le public informés des progrès réalisés grâce à sa newsletter trimestrielle. Cette publication propose des mises à jour sur les projets en cours, des informations sur l'association, ainsi que des articles vulgarisés sur la recherche

scientifique concernant la sylviculture et les impacts du changement climatique sur les forêts. Nous invitons tous les intéressés à s'abonner à cette newsletter pour suivre nos actions et les dernières avancées dans ce domaine crucial.

Par ailleurs, plusieurs autres projets sont déjà dans les starting-blocks, notamment pour les forêts de Niouc, Massongex et Ernen. L'association continue de chercher activement les financements nécessaires pour leur mise en oeuvre, afin de soutenir encore davantage les forêts valaisannes dans leur transition face aux changements climatiques.

### Conditions de travail et attentes des employés

La possibilité d'obtenir des contrats à l'année est privilégiée par **67%** des répondants, même si **23%** apprécient les engagements saisonniers ou les temps partiels. Ce dernier choix est parfois motivé par le désir de concilier le travail forestier avec une activité annexe, comme l'agriculture (**14%** des cas), ou d'avoir plus de temps libre. La jeune génération pourrait être plus friande de cette flexibilité: **49%** des moins de 30 ans se disent intéressés par un emploi modulable.



## Un sentier didactique pour sensibiliser aux enjeux de la forêt

Les enjeux de la forêt et son importance pour l'écosystème alpin sont trop souvent méconnus. Afin de mieux informer petits et grands sur ce rôle primordial, les acteurs du monde forestier ont décidé de concevoir un sentier didactique. Cette initiative est portée par l'association des propriétaires de forêts du Valais central, avec l'assistance de *Forêt Valais*.

Ce projet trouve son origine dans un atelier participatif organisé en janvier 2020, où les membres de l'association ont défini leurs objectifs et actions concrètes. L'idée d'un sentier didactique familial a émergé comme une priorité, avec un double objectif: sensibiliser le public aux enjeux forestiers tout en proposant une expérience ludique et interactive, tenant compte du fait que les visiteurs lisent de moins en moins les panneaux d'information traditionnels.

Le sentier, inauguré en juillet dernier sur le site de l'Îlot Bosquet à Grimetz, se compose de onze panneaux trilingues (français, allemand et anglais) et de neuf jeux interactifs. Parmi ces activités, les visiteurs peuvent découvrir des quiz, un memory sur les traces des animaux, des rondins à ouvrir pour explorer des objets forestiers cachés, ainsi qu'une table basculante permettant de simuler l'effet protecteur de la forêt contre les risques naturels.

Entièrement conçu en bois local, le sentier a été réalisé en grande partie par les triages forestiers de la région. Cette approche permet non seulement de valoriser les ressources locales, mais aussi d'impliquer directement les professionnels du secteur forestier dans un projet de sensibilisation.

Ce type d'initiative constitue une plus-value importante pour le tourisme quatre saisons, en offrant une activité accessible à tous et pertinente toute l'année. Face à l'enthousiasme suscité par ce premier sentier, deux autres installations similaires sont en projet dans le Haut et le Bas-Valais.

La conception et la réalisation de ces sentiers didactiques ont été rendues possibles grâce au soutien de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et de la Fondation Audemars Piguet, qui ont contribué à financer cette initiative novatrice au service de la sensibilisation et de la protection de nos forêts alpines.

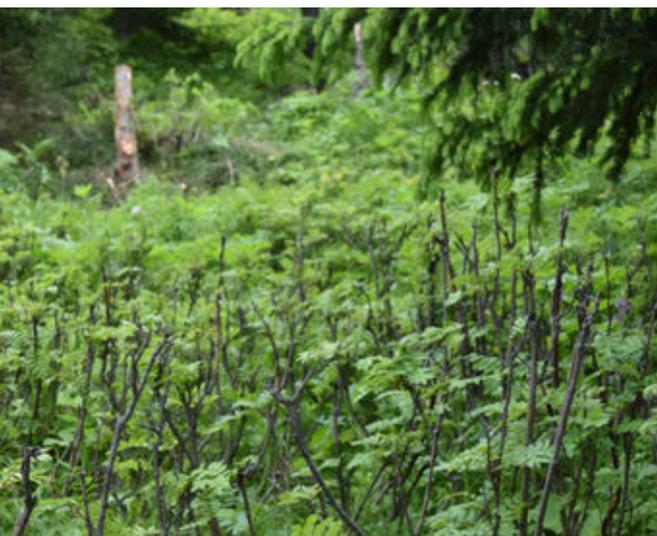
## Dangers naturels: le travail essentiel des triages forestiers

En juillet 2024, *Forêt Valais* a organisé deux points presse, l'un à Vissoie, dans le Val d'Anniviers, et l'autre en amont de Täsch, dans la vallée de St. Nicolas, afin de sensibiliser le public au travail réalisé par les triages forestiers à la suite des intempéries de juin 2024. La présence des médias a permis de diffuser largement les informations sur les interventions menées, mettant en lumière un aspect souvent méconnu du travail des triages forestiers. Ces derniers se mobilisent pourtant 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 lors de catastrophes naturelles pour assurer des travaux forestiers en lien avec la sécurisation des zones sinistrées et, par-là, assurer la protection des populations.

Les crues des 21 et 29 juin ont causé d'importants dégâts, emportant des pans entiers de forêt et charriant de grandes quantités de matériaux. Lorsque les cours d'eau débordent, ils arrachent des arbres qui, en s'accumulant, peuvent former des barrages dangereux. L'extraction de ces bois flottants est une opération urgente et délicate, nécessitant des équipements spécialisés tels que des hélicoptères, des treuils motorisés et des tracteurs forestiers adaptés.



© Anniviers tourisme



ENQUÊTE AUPRÈS  
DU PERSONNEL  
FORESTIER



### Une divergence régionale sur la question salariale

Le salaire est une préoccupation majeure pour **62%** des forestiers du Haut-Valais, tandis qu'il est jugé moins prioritaire par **41%** des travailleurs du Valais romand. Pourtant, les salaires minimaux et les augmentations sont identiques dans l'ensemble du canton. Le coût de la vie ne semblant pas significativement plus élevé dans le Haut-Valais, cette insatisfaction reste difficile à expliquer, mais trouve peut-être son origine dans la comparaison avec certaines grandes entreprises.



Dans la vallée de St. Nicolas, l'intervention principale a consisté à dégager un embâcle sur la Vispa. Après que l'hélicoptère ait extrait un maximum de débris, les matériaux restants ont dû être désimbriqués à l'aide d'un treuil de câble-grue conventionnelle avant d'être évacués. Ce travail très spectaculaire dans le lit de la rivière a nécessité des compétences techniques particulières.

En Anniviers, la priorité a été donnée à l'évacuation des bois flottés et à l'abattage d'arbres devenus instables sur les berges, afin de prévenir la formation de nouveaux embâcles susceptibles d'aggraver la situation lors de futures crues.

Ces interventions exceptionnelles rappellent l'importance de la forêt comme rempart naturel contre les catastrophes. Les racines des arbres stabilisent les sols, limitant les risques d'érosion et de glissement. Le sol forestier agit également comme une éponge naturelle, absorbant l'eau des précipitations et de la fonte des neiges, ce qui réduit le ruissellement et modère le débit des cours d'eau.

L'entretien régulier des forêts joue un rôle crucial dans la prévention des risques liés aux crues. Une sylviculture adaptée permet de maintenir une forêt vivante et résiliente, évitant le vieillissement excessif des peuplements et favorisant la diversité des essences. Ainsi, le travail des triages forestiers ne se limite pas aux interventions d'urgence, mais s'inscrit dans une gestion durable et proactive de nos espaces forestiers.

## Autres mandats assurés par Forêt Valais

*Forêt Valais* réalise différents mandats dans ses domaines de compétences : formation, certification et câblage. L'un des principaux mandats est la gestion, au niveau suisse, de la Commission d'Assurance Qualité - Forêt (CAQ Forêt) et l'organisation des examens professionnels des contremaîtres forestiers, conducteurs d'engins forestiers et chefs des opérations de câblage forestier. A noter qu'en 2024, la première contremaîtresse forestière suisse a été diplômée. Espérons que d'autres femmes s'engagent dans cette voie.

Depuis octobre 2021, *Forêt Valais* assure l'administration et les projets de Lignum Valais-Wallis, entité issue fin 2020 de la fusion de Lignum Valais romand et Lignum Oberwallis. Vincent Riesen préside l'association cantonale de la filière forêt et bois.

*Forêt Valais* gère également l'Association Romande de Certification Forestière (ARCF), et est coresponsable du groupe suisse de certification forestière, ARTUS. Ces deux associations permettent aux propriétaires forestiers d'obtenir les certifications FSC® et PEFC. Neuf triages forestiers valaisans sont certifiés FSC et cinq ont la certification PEFC.

Finalement, notre association effectue le secrétariat de l'Association de Câblage Suisse Romande (ACSR) qui défend les intérêts du câblage forestier en montagne et sur sols sensibles.



### La pénibilité du travail, un défi majeur

Le travail en forêt devient plus difficile avec l'âge, et un grand nombre de répondants soulignent la nécessité d'agir pour en réduire la pénibilité. Parmi les solutions envisagées figurent : L'augmentation de la mécanisation, la diversification des tâches, les mesures en faveur de la santé, comme les bilans médico-sportifs ou l'accompagnement ergonomique et une réduction du temps de travail avec l'âge. A noter que la CCT prévoit déjà une semaine de vacances supplémentaire dès 50 ans et des bilans médico-sportifs. Peut-être faudrait-il développer de nouvelles prestations en ce sens ?



CCT



La huitième CCT forestière valaisanne 2024-2028 a été déclaré de force obligatoire le 7 février 2024 par le Conseil d'Etat valaisan et a été approuvé le 26 février 2024 par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche. Par conséquent, toute les entreprises forestières opérant dans les forêts valaisannes sont tenues de respecter les dispositions de cette convention.

## Commission paritaire professionnelle

La commission paritaire est responsable de la mise en œuvre la Convention collective de travail. En 2024, elle a fait effectuer huit contrôles de triage et d'entreprises forestières dans les différentes régions du canton ainsi que des entreprises forestières privées ayant leur siège hors canton. Quelques petites corrections ont dû être apportées, mais dans l'ensemble, les employeurs appliquent correctement les dispositions de la CCT.

Les négociations salariales de fin d'année n'ont pas eu lieu. En effet, en application de l'article 19, les salaires ont été automatiquement ajustés au taux de renchérissement du mois d'octobre, soit 0,6%.

## Enquête auprès du personnel forestier: enseignements et perspectives

À la demande de l'Association des forestiers-bûcherons, une enquête a été menée afin d'identifier les attentes et défis des professionnels du secteur. Avec 146 réponses obtenues, soit un taux de participation de 37%, cette étude offre un éclairage précieux sur leur réalité de terrain. Il en ressort que la passion du métier reste un moteur essentiel, soutenue par la diversité des tâches, le travail en extérieur et l'esprit d'équipe.

La hiérarchie et l'ambiance au sein des équipes jouent un rôle clé dans la motivation des employés. La reconnaissance du travail accompli, la délégation adaptée des tâches et l'accompagnement des employés dans leur parcours professionnel sont des leviers importants pour garantir l'engagement et la satisfaction au travail. Concernant la pénibilité, si les jeunes forestiers l'acceptent avec fierté, elle devient un défi majeur avec l'âge, suscitant des inquiétudes quant à la capacité de terminer une carrière en forêt. Plusieurs solutions devraient être (ré)analysées, notamment l'intensification de la mécanisation, l'amélioration des conditions de travail (santé, ergonomie), la diversification des tâches, l'adaptation progressive du temps de travail ou encore des modèles de retraite anticipée différenciés.

Enfin, il est essentiel de rappeler que plusieurs mesures ont déjà été mises en place pour fidéliser le personnel, telles que la création de la CCT, les initiatives en faveur de la santé des travailleurs et le soutien à la formation. À l'échelle fédérale, les différentes filières de formation (brevets fédéraux, ES, HES) apportent également des réponses concrètes. Ces dispositifs sont désormais bien ancrés, à tel point que l'on en oublie parfois les avantages qu'ils ont apportés. Le défi reste de préserver une image forte et valorisante du métier, afin que les forestiers se sentent reconnus et que leur travail soit apprécié à sa juste valeur.

## Mesures en faveur des employés

Le soutien à la formation certifiante (brevet fédéral de contremaître forestier, conducteur de machines forestières et chef des opérations de câblage forestier, ainsi que forestier EFS) ainsi que pour le module H2 « formateur en entreprise » reste sollicité. Ainsi, en 2024, la CCT a soutenu deux élèves garde forestier, un candidat aux modules de base ainsi que deux formateurs ayant accompli le module H2. De plus, les formateurs du Haut-Valais ont bénéficié d'un soutien financier pour la journée des formateurs organisé par l'ORTRA Forêt BE/VS.

En collaboration avec la clinique de réadaptation de la SUVA, la CCT propose aux employés forestiers de passer des bilans médico-sportifs. Dans ce cadre, le personnel forestier est examiné par un médecin avant d'effectuer des tests sportifs de force, d'endurance et d'agilité. En 2024, 18 personnes ont participé aux tests médico-sportifs.



# Comptes et bilan



# Compte d'exploitation Forêt Valais 2024 – Résumé

16

Produits	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	01.01.-31.12.2024	%		%	01.01.- 31.12.2023	%
<b>Activités générales</b>	<b>128 479.85</b>	17.76	<b>130 000.00</b>	20.34	<b>131 908.55</b>	17.55
Cotisations des membres	128 479.85		130 000.00		131 908.55	
<b>Formation</b>	<b>377 769.86</b>	52.22	<b>370 000.00</b>	57.90	<b>406 059.15</b>	54.04
Prestations formation	194 109.81		190 000.00		186 863.00	
Finance de cours	145 730.65		150 000.00		169 808.45	
Fonds Valais Romand	3 000.00		3 000.00		3 000.00	
FFP-Forêts	13 298.45		12 000.00		13 219.70	
Divers	21 630.95		15 000.00		33 168.00	
<b>Projets</b>	<b>185 245.05</b>	25.61	<b>114 000.00</b>	17.84	<b>172 088.59</b>	22.90
Certification ARCF	17 988.95		22 000.00		22 424.69	
Mandat CAQ	77 329.90		55 000.00		70 283.00	
Lignum Valais/Wallis	56 375.30		30 000.00		72 558.05	
Campagne de communication	27 000.00		2 000.00		2 485.65	
Divers projets	6 550.90		5 000.00		4 337.20	
<b>Divers</b>	<b>33 169.01</b>	4.45	<b>25 000.00</b>	3.91	<b>40 049.30</b>	5.33
Commission paritaire	32 202.85		25 000.00		25 761.40	
Produits divers	966.16		-	-	14 287.90	
<b>Provisions / Pertes sur débiteurs</b>	<b>-1 306.00</b>	-0.18	<b>-</b>	-	<b>1 320.00</b>	-0.18
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>723 357.77</b>	100.00	<b>639 000.00</b>	100.00	<b>751 425.59</b>	100.00
<b>Charges</b>	<b>Comptes 2024</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Comptes 2023</b>			
	01.01.-31.12.2024	%	%	01.01.- 31.12.2023	%	
<b>Charges de matériel (prestations)</b>	<b>165 042.03</b>	22.82	<b>150 000.00</b>	23.47	<b>207 788.00</b>	27.65
Projets	55 261.98		60 000.00		61 136.95	
Cours et formation	109 780.05		90 000.00		146 651.05	
<b>Charges de personnel</b>	<b>427 705.78</b>	59.13	<b>382 000.00</b>	59.78	<b>406 043.84</b>	54.04
Salaires	251 765.14		240 000.00		251 049.59	
Charges sociales	110 448.56		90 000.00		100 101.40	
Frais et débours divers pour le personnel	18 163.28		10 000.00		11 164.20	
Location de personnel	47 328.80		42 000.00		43 728.65	
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>118 567.20</b>	16.39	<b>111 500.00</b>	17.45	<b>114 963.49</b>	15.30
Loyers et entretien des locaux	20 880.00		21 000.00		20 640.00	
Frais de secrétariat	8 890.35		9 000.00		8 141.41	
Frais de personnel divers	1 440.00		700.00		726.95	
Frais de fiduciaire et de contrôle	729.70		1 300.00		1 136.25	
Fournitures de bureau et imprimés	1 812.10		1 000.00		2 125.95	
Frais de poste, timbres, représentation	4 573.35		3 000.00		3 233.25	
Cotisations et revues professionnelles	61 652.55		60 000.00		63 843.88	
Frais de séance du comité et AG	17 877.30		15 000.00		14 517.25	
Charges diverses	711.85		500.00		598.55	
<b>Charges et produits financiers</b>	<b>179.47</b>	0.02	<b>200.00</b>	0.03	<b>184.94</b>	0.02
<b>Charges et produits exceptionnels. uniques ou hors période</b>	<b>-3 340.65</b>	-0.46	<b>-</b>	-	<b>20 336.30</b>	2.71
Dotation à des provisions	-		-		40 000.00	
Charges sur exercices antérieurs	696.95		-		561.20	
Produits sur exercices antérieurs	-4 037.60		-		-20 224.90	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>708 153.83</b>	97.90	<b>643 700.00</b>	100.74	<b>749 316.57</b>	99.72
<b>PERTE / BÉNÉFICE NET</b>	<b>15 203.94</b>	2.10	<b>-4 700.00</b>	-0.74	<b>2 109.02</b>	0.29

# Bilan Forêt Valais au 31.12.2024 – Résumé

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

17

<b>Actif</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
Compte BCVs (T 0839.80.65)	377 626.35	518 422.85
Débiteurs	275 241.21	250 433.90
Impôt anticipé	–	–
Actifs transitoires	74 267.35	7 530.40
Actifs immobilisés	7 985.00	7 956.60
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>735 119.91</b>	<b>784 343.75</b>
<b>Passif</b>	<b>31.12.2024</b>	<b>31.12.2023</b>
Créanciers	55 209.66	104 854.32
Passifs transitoires	60 959.83	74 542.95
<b>Provisions</b>	<b>519 205.00</b>	<b>519 205.00</b>
Provision projet câblage	17 205.00	17 205.00
Provision promotion de la formation	55 000.00	55 000.00
Provision manifestations diverses	80 000.00	80 000.00
Provision projets divers	297 000.00	297 000.00
Provision projet filière bois	30 000.00	30 000.00
Provision ForêtClimat Valais	40 000.00	40 000.00
<b>Capitaux propres</b>	<b>99 745.42</b>	<b>85 741.48</b>
Capital social / Début d'exercice	83 632.46	83 632.46
<b>PERTE / BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>16 112.96</b>	<b>2 109.02</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>735 119.91</b>	<b>784 343.75</b>

## Témoignages d'employés forestiers

ENQUÊTE AUPRÈS  
DU PERSONNEL  
FORESTIER

« J'aime mon métier, mais je crains de ne pas pouvoir le faire jusqu'à la retraite. Il faudrait plus de solutions pour les travailleurs en fin de carrière. » EMPLOYÉ DE 52 ANS, BAS-VALAIS.

« La sécurité est primordiale, mais on manque parfois de formation sur les nouveaux risques, notamment avec le changement climatique. » EMPLOYÉ DE 38 ANS, HAUT-VALAIS.

« Ce métier est une passion, mais il faut qu'il soit mieux reconnu. Les gens ne réalisent pas à quel point il est essentiel pour l'entretien de nos forêts. » EMPLOYÉ DE 27 ANS, BAS-VALAIS

# Compte Formation 2023-24 – Résumé

18

Produits	Comptes 2023-24		Budget 2023-24		Comptes 2022-23	
	01.08.2023-31.07.2024	%		%	01.08.2022-31.07.2023	%
<b>Produit de cours</b>	<b>53 881.20</b>	7.04	<b>73 610.00</b>	8.76	<b>70 498.00</b>	9.11
Autres produits de cours	53 881.20		73 610.00		70 498.00	
<b>Subventions</b>	<b>711 969.10</b>	92.96	<b>766 809.99</b>	91.24	<b>703 263.68</b>	90.89
Subvention du canton	115 740.00		122 940.00		110 700.00	
Subvention du FCFP	446 229.10		483 869.99		442 563.68	
Subvention du SFCEP	150 000.00		160 000.00		150 000.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>765 850.30</b>	100.00	<b>840 419.99</b>	100.00	<b>773 761.68</b>	100.00
<b>Charges</b>						
	<b>Comptes 2023-24</b>		<b>Budget 2023-24</b>		<b>Comptes 2022-23</b>	
	01.08.2023-31.07.2024	%		%	01.08.2022-31.07.2023	%
<b>Gestion et administration</b>	<b>188 750.33</b>	24.65	<b>171 780.00</b>	20.44	<b>170 867.04</b>	22.08
Frais administratifs	19 299.78		21 780.00		18 394.09	
Administration CIE	169 450.55		150 000.00		152 472.95	
<b>Enseignement</b>	<b>557 918.42</b>	72.85	<b>653 639.99</b>	77.78	<b>583 219.99</b>	75.37
Chargés de cours externes	557 918.42		653 639.99		583 219.99	
<b>Moyen d'enseignement / matériel</b>	<b>19 181.55</b>	2.50	<b>15 000.00</b>	1.78	<b>19 674.65</b>	2.54
Location de machines et équipement	6 755.70		5 000.00		4 207.80	
Matières consommables / équipement	12 425.85		10 000.00		15 466.85	
<b>Charges et produits exceptionnels</b>	<b>0.00</b>	–	<b>0.00</b>	–	<b>0.00</b>	–
Frais de fiduciaire et de contrôle	0.00				0.00	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>765 850.30</b>	100.00	<b>840 419.99</b>	100.00	<b>773 761.68</b>	100.00
<b>PERTE</b>	<b>0.00</b>	–	<b>0.00</b>	–	<b>0.00</b>	–

Pour répondre aux exigences du Fonds Cantonal Formation Professionnel (FCFP), les décomptes de la formation doivent être présentés par année scolaire.

## Portrait en bref – Forêt Valais

Forêt Valais est l'association faîtière des propriétaires de forêts valaisannes. Elle regroupe en son sein les trois associations forestières régionales et la Fédération des Bourgeoisies.

Le comité se compose de onze membres. Le président est Olivier Turin et la directrice Christina Giesch. Calquée sur les régions socio-économiques, notre association représente et défend les intérêts des propriétaires de forêt de notre canton.

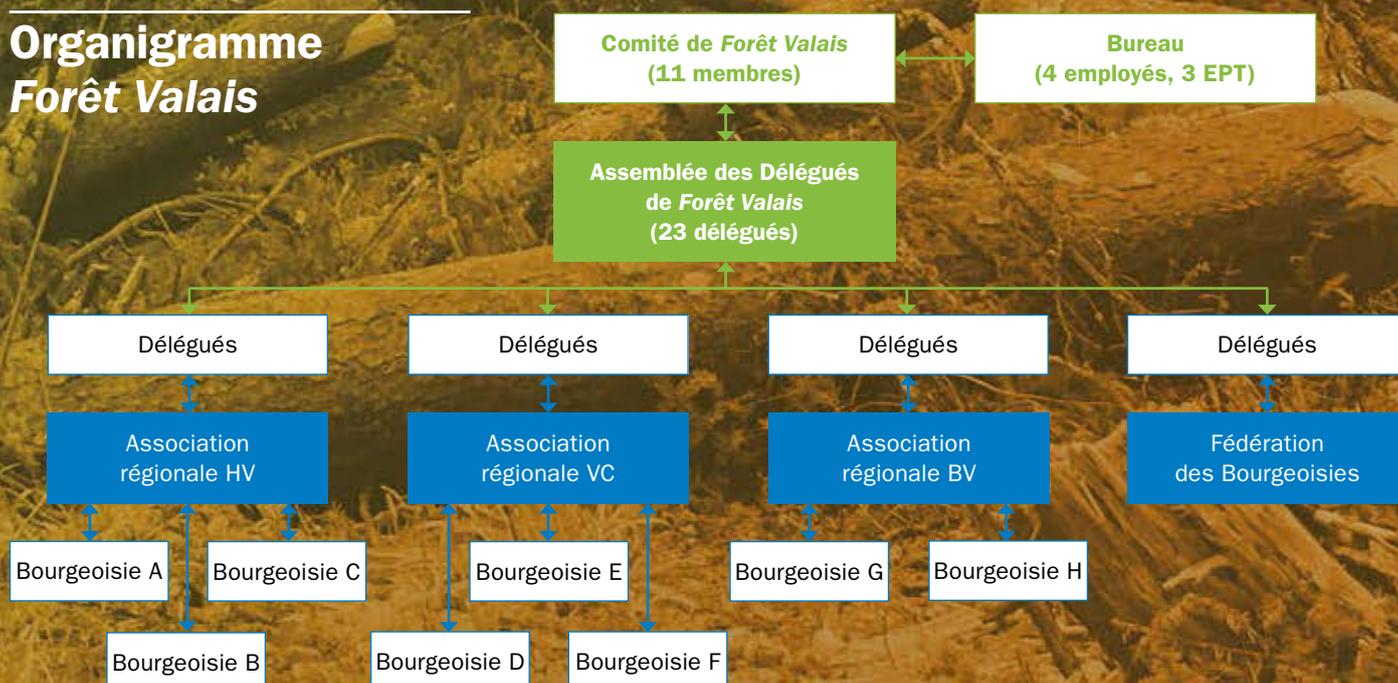
Les activités principales de l'association sont la défense des intérêts des propriétaires forestiers valaisans, la formation professionnelle des forestiers-bûcherons, la formation continue du personnel forestier, le conseil et le soutien aux propriétaires forestiers en matière de gestion et marché du bois et la gestion du secrétariat de la Convention collective de travail.

# Bilan Formation au 31.07.2024 – Résumé

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Actifs	31.07.2024	31.07.2023
Compte BCV (102.762.42.08)	24 072.00	252 364.10
Débiteurs	400 905.84	278 506.19
Actifs transitoires	-	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>424 977.84</b>	<b>530 870.29</b>
Passifs	31.07.2024	31.07.2023
Créanciers	208 711.85	315 641.30
Passifs transitoires	63 504.00	62 467.00
Fortune / Capital	152 761.99	152 761.99
<b>BÉNÉFICE / PERTE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>424 977.84</b>	<b>530 870.29</b>

## Organigramme Forêt Valais



# Organisation

## Délégués

Nom	Organisation / fonction
<b>TURIN Olivier</b>	Président <i>Forêt Valais</i>
<b>JÄGER Georges</b>	Vice-président <i>Forêt Valais</i>
<b>VUIGNIER Jacques</b>	FBV, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
<b>GRAND Adalbert</b>	Délégué FBV
<b>JÄGER Georges</b>	Délégué Haut-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
<b>BRUNNER Jean-Claude</b>	Délégué Haut-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
<b>BLATTER Roman</b>	Délégué Haut-Valais
<b>HELDNER-RUFFINER Christine</b>	Déléguée Haut-Valais
<b>HUTTER Matthias</b>	Délégué Haut-Valais
<b>RITZ Benita</b>	Déléguée Haut-Valais
<b>SCHMID Moritz</b>	Délégué Haut-Valais
<b>SCHMIDHALTER Cedric</b>	Délégué Haut-Valais
<b>WERLEN Herbert</b>	Délégué Haut-Valais
<b>VUIGNIER Frédéric</b>	Délégué Valais Central, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
<b>ZUFFEREY Lambert</b>	Délégué Valais Central, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
<b>BERTHOD Vincent</b>	Délégué Valais Central
<b>BORNET Jean-Charles</b>	Délégué Valais Central
<b>JOLLIEN Dany</b>	Délégué Valais Central
<b>MAISTRE Yvan</b>	Délégué Valais Central
<b>RAPPAZ BOVET Florence</b>	Déléguée Bas-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
<b>BERRA Jacques</b>	Délégué Bas-Valais, membre du comité <i>Forêt Valais</i>
<b>BALLAY Yasmine</b>	Déléguée Bas-Valais
<b>BUHRER MOULIN Anne</b>	Déléguée Bas-Valais
<b>COUACH Olivier</b>	Délégué Bas-Valais
<b>TAGAN Roland</b>	Délégué Bas-Valais
<b>OGGIER-CAMENZIND Daniela</b>	Contrôleuse des comptes
<b>BORNET Jean-Charles</b>	Contrôleur des comptes
<b>Fiduciaire FIDAG SA</b>	Contrôleuse des comptes

## Collaborateurs de *Forêt Valais / Walliser Wald*

**Christina Giesch**, directrice

**Nicole Perruchoud**, secrétaire

**Jonas Elsig**, coordinateur de la formation forestière du Haut-Valais

**Hugues Philipona**, coordinateur de la formation forestière du Valais romand

**Robin Debons et Damien Goël**, civilistes

